
LVL MEDICAL GROUPE S.A.

44 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON

Société Anonyme
au capital de 4.525.812,55 €
R.C.S. LYON 352 497 465

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2008

GRANT THORNTON

Commissaire aux Comptes

42 Av Georges POMPIDOU
69003 LYON
Téléphone : +33 (0) 4.72.13.11.11
Télécopie : +33 (0) 4.72.13.03.04

JOYE SA

Commissaire aux Comptes

49, cours VITTON
69006 LYON
Téléphone : +33 (0) 4.72.69.82.69
Télécopie : +33 (0) 4.78.94.02.35

LVL MEDICAL GROUPE S.A.

44 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON

Société Anonyme
au capital de 4.525.812,55 €
R.C.S. LYON 352 497 465

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés,

sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions et engagements nouveaux conclus au cours de l'exercice sont présentés dans le tableau I du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Conventions visées à l'article L.225-42 du Code de Commerce .

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-42 du Code de Commerce .

En application des dispositions de l'article L.823-12 de ce code , nous vous signalons que cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration : cette convention a fait l'objet d'une autorisation postérieure lors de la séance du Conseil d'Administration du 15/12/2008 .

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
SCI Vendome Investissement	<ul style="list-style-type: none">- Cession des agencements réalisés par LVL Médical à SCI Vendome Investissement à la valeur nette comptable (Montant en produits)- Résiliation par anticipation le 12/11/2007 à effet au 31/12/2008 du bail commercial conclu avec la SCI Vendome Investissement le 1^{er} mai 2004	128 220 €

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du même Code, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Le détail de ces conventions et engagements est présenté dans les tableau II du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Fait à Lyon, le 27 Janvier 2009

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton
International
**Françoise MECHIN – Robert
DAMBO**
Commissaire aux Comptes

JOYE SA
Claude JOYE
Commissaire aux Comptes



**TABLEAU I – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NOUVEAUX AUTORISES
OU CONCLUS AU COURS DE L’EXERCICE**

***Tableau I.1 – Convention de prestations de services signée avec la filiale
LVL Maintenance & Logistique le 13/12/2007***

Il s’agit d’une convention par laquelle la société « LVL Médical Groupe » prend en charge pour le compte de la société « LVL Maintenance & Logistique » des prestations de Direction Générale , Secrétariat Général , Communication , Marketing , Ressources Humaines , Juridiques , Qualité . L’évaluation de la quote-part de besoin de la filiale dans l’accès aux prestations fournies par la société « LVL Médical Groupe » est effectuée en fonction du poids de l’effectif de la filiale dans l’effectif total du Groupe

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
LVL Maintenance & Logistique	Montant H.T. inscrit dans les produits : € Période du 1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008 (CA du 12/12/2007)	341 036 €

**TABLEAU II – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS ANTERIEURS
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

Tableau II.1 – Facturation à la société de prestations de services en matière commerciale, administrative et de direction

Poursuite de la convention de prestation de services et de management conclue entre la société JCL FINANCES et la société LVL Médical Groupe (le Conseil d'Administration dans sa séance du 31 janvier 2007, avait procédé à l'ajustement de la rémunération en fixant le taux global à 1.35 % du CA à compter du 1^{er} janvier 2007).

Les autres dispositions du barème de taux de ladite convention restent inchangées.

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
JCL FINANCES	Montant H.T. inscrit dans les charges : € Période du 1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008 Taux global de rémunération : 1,35% du Chiffre d'Affaires	1 545 061 €

Tableau II.2 – Facturation par la société de prestations de services en matière commerciale, administrative et de direction

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
LVL MEDICAL EST	Montant H.T. inscrit dans les produits	2 152 689 €
LVL MEDICAL CENTRE-EST	Montant H.T. inscrit dans les produits	1 299 390 €
LVL MEDICAL OUEST	Montant H.T. inscrit dans les produits	951 054 €
LVL MEDICAL SUD	Montant H.T. inscrit dans les produits	841 459 €
LVL MEDICAL SUD OUEST	Montant H.T. inscrit dans les produits	772 704 €
LVL MEDICAL PARIS ET NORD	Montant H.T. inscrit dans les produits	2 679 918 €
LVL MEDICAL CORSE	Montant H.T. inscrit dans les produits	110 898 €

Tableau II.3 – Domiciliation à titre gratuit des sociétés filiales au siège social de la société-mère

Sociétés domiciliées	Adresse du siège social
- LVL Maintenance et Logistique - LVL Home service	25, rue Bossuet 69006 LYON (jusqu'au 14 Juin 2008)

Tableau II.4 – Baux commerciaux

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
LEROVAL 1	Charge – Bail commercial Durée : neuf années consécutives Adresse : 23, rue Bossuet – 69006 LYON Ce bail a été résilié par anticipation le 12/11/2007 avec effet au 31/12/2008 (néanmoins la société s'est engagée à payer les loyers et charges jusqu'au 31/12/2008 et a abandonné les installations au profit du bailleur)	41 538 € <i>outré charges</i>
LVL Maintenance & Logistique	Charge – Mise à disposition de locaux en vue du développement du projet « LVL 2007 » . Durée : convention résiliée à effet du 31/03/2008 Loyer annuel : 9 600 € HT Adresse : 19 rue du 35 ^{ème} régiment d'aviation 69500 BRON	4 800 € <i>outré charges</i>

Tableau II.5 – Convention de facturation de frais de personnel pour la permanence téléphonique

Le conseil d'administration du 13/12/2006 a autorisé la convention suivante :

La société « LVL Home Service » accomplit par l'intermédiaire de ses salariés chargés d'accueil une mission d'accueil téléphonique permanent pour le compte de la société « LVL Médical Groupe » . En contrepartie la société « LVL Home Service » refacture à la société « LVL Médical Groupe » l'ensemble des salaires et cotisations sociales , des primes éventuelles ainsi les couts de fonctionnement .

Montant en charge chez LVL Médical Groupe pour l'exercice 2007/2008 : 94 606 €

Tableau II.6 – Convention de trésorerie

Une gestion de trésorerie centralisée des sociétés du groupe LVL MEDICAL a été mise en place.

En France et à l'étranger, les avances de trésorerie sont rémunérées au taux EONIA fin de mois.

Les charges et produits inclus dans le résultat financier de la société sont détaillés dans le tableau ci-après.

Sociétés concernées	Nature de la convention	Charges nettes en euros	Produits nets en euros
LVL MEDICAL PARIS NORD	Montant inscrit en comptabilité	-	155 969 €
LVL MEDICAL SUD	Montant inscrit en comptabilité	-	33 771 €
LVL MEDICAL OUEST	Montant inscrit en comptabilité	-	23 038 €
LVL MEDICAL CENTRE-EST	Montant inscrit en comptabilité	-	59 942 €
LVL MEDICAL EST	Montant inscrit en comptabilité	110 234 €	-
LVL MEDICAL SUD-OUEST	Montant inscrit en comptabilité	-	39 057 €
LVL MEDICAL CORSE	Montant inscrit en comptabilité	-	12 947 €
LVL Home Service	Montant inscrit en comptabilité	-	42 931 €
LVL Maintenance et Logistique	Montant inscrit en comptabilité	-	506 464 €
LVL MEDICAL DEUTSCHLAND	Montant inscrit en comptabilité	-	136 080 €
LVL BETEILIGUNGSGESLLSCHAFT	Montant inscrit en comptabilité	-	199 103 €

TABLEAU III – PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RELEVANT DE L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

<i>Intéressé</i>	LVL MEDICAL Groupe	J.-Claude LA VOREL	Stanislas LA VOREL	Gilbert HABY	Jacques CAMBET	Gilles COPIN	Benjamin LA VOREL	Jacques MIGNOT
<i>Qualité</i>	Société-mère Contrôle L. 233-3	Président Directeur général	Directeur général délégué	Directeur général délégué	Adminis- trateur	Adminis- trateur	Adminis- trateur	Adminis- trateur
LVL SUD OUEST	X	X	X				X	
JCL FINANCES		X	X				X	
LEROVAL 1 S.C.I.		X						
LVL BETEILIGUNGS.	X	X						
LVL Home Service	X	X	X					
LVL Maintenance et Logistique	X	X	X				X	
LVL MEDICAL CENTRE-EST	X	X	X					
LVL MEDICAL CORSE	X	X	X					
LVL MEDICAL DEUTSCHLAND	X	X						
LVL MEDICAL EST	X	X		X				
LVL MEDICAL OUEST	X	X	X					
LVL MEDICAL PARIS & NORD	X	X	X					
LVL MEDICAL SUD	X	X						